



# LA GAZETTE DE VAUVILLERS

N° 3  
JUILLET  
2021



## *Le mot du Maire*

Après plus de 15 mois de mesures sanitaires contraignantes, l'horizon semble s'éclaircir enfin. La vaccination d'un grand nombre d'entre nous, liée certainement à un affaiblissement du virus, peut nous laisser espérer passer un été « quasiment normal », même s'il convient toujours de rester très prudent.

Dans ce contexte qui pousse à verser dans l'optimisme, la municipalité a souhaité relancer les traditionnelles festivités estivales pour qu'enfin nous puissions retrouver ces moments de partage et de convivialité qui nous ont tant manqués.

Ainsi, du **9 juillet au 27 août**, chaque vendredi soir, vous retrouverez les habituels repas sous les halles organisés par les associations locales.

Le samedi **17 juillet** verra le retour du feu d'artifice qui, comme à l'accoutumée, sera visible depuis la cour du château. Un repas organisé par le comité des fêtes le précédera et il sera suivi par une soirée dansante animée par un DJ.

Trois animations musicales viendront compléter cet été :

Le samedi **3 juillet dès 19h00**, la fête de la musique battra son plein sous les halles avec le concert gratuit du groupe « Steel Alive » qui distillera des refrains des années 1980 à 2000.

Le jeudi **22 juillet à 20h30**, place aux Estivales de Saône dans la cour du château où le groupe « The Yokel » se produira gratuitement. C'est un folk-rock sublimé par deux voix qui s'entremêlent, des instruments acoustiques et électriques qui s'épousent et créent une tornade, autant sur scène que dans les enceintes.

Le lundi **2 août à 20h30**, l'ensemble de musique Baroque « Agamemnon » tiendra concert gratuitement en notre église.

Le dimanche **29 août** nous retrouverons la traditionnelle Brocante-vide grenier organisée par le club de tennis de table local.

Et enfin cette période, riche en événements, se terminera le **samedi 4 septembre** par l'enregistrement à la salle des fêtes, à partir de 14h30, de la mythique émission de France Inter le « jeu des mille euros », le plus ancien jeu radiophonique de l'hexagone. Ouvert à tout public (gratuit).

Le conseil municipal et les organisateurs de ces animations estivales, qui savent pouvoir compter sur votre participation pour qu'elles soient de véritables réussites, se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été festif.

### 10 arbres pour le champ de foire

Lors de l'abattage, en décembre 2015, d'une dizaine d'arbres bordant le champ de foire à l'entrée ouest de la commune, il était prévu d'en replanter pour, d'une part, conserver le même visuel et d'autre part respecter l'adage « Un arbre abattu, un arbre planté ». C'est chose faite depuis ce 24 décembre puisque 10 cerisiers du Japon (de la variété des Prunus) ont été plantés par le Maire, le 2ème adjoint, l'agent communal et un bénévole. Ces arbres, au fleurissement rose, apporteront de la couleur au printemps et un beau feuillage rouge à l'automne à cette entrée du village.



Jean-François Galland (2ème adjoint), Thierry Rouillet (agent municipal) et Dominique Lalance (bénévole). Un grand merci à Hugues Mougin qui a gracieusement creusé les trous qui ont accueilli ces arbres.

**TLTB** TAXIS BOURGOGNE  
 TAXIS • LOCATIONS • TRANSPORT  
 Taxis conventionnés  
 transport de malades assis  
**03 84 92 80 81**  
 Rue du Stade • 70210 VAUVILLERS  
 Communes de stationnement :  
 VAUVILLERS et FONTENOIS LA VILLE

**LA BOUCLE AU VENT**  
 Valérie WYMAN  
 HOMMES - FEMMES - CONSEIL VISAGISTE  
 Tél : 03 84 92 86 77  
 26, Grande rue - 70210 VAUVILLERS

### Rentrée au pôle éducatif St Exupéry - Erratum

*Des erreurs s'étant « glissées » dans la présentation de l'équipe du pôle éducatif, voici le texte correspondant à la photo publiée dans le dernier bulletin. Toutes nos excuses aux personnes concernées.*

Quelques jours avant les élèves, les enseignants ont fait leur rentrée au pôle éducatif St-Exupéry, sous la direction de Thierry Maron. Pour cette année scolaire 2019/2020 l'équipe éducative est la suivante :

**Maternelle PS-MS** : Charlène Cartiaux. **Maternelle MS-GS** : Fanny Parisot. **CP** : Lise Tournier (le lundi, mardi et vendredi) et Virginie Ecrement le jeudi. **CE1-CE2** : Othilie Clerc. **CE2-CM1** : Patrick Bôle-Richard. **CM1-CM2** : Thierry Maron (le lundi, jeudi et vendredi) et Virginie Ecrement le mardi. **ULIS** : Charline Voltz. Noëlla Monasson est positionnée sur un poste de titulaire remplaçant. Deux ATSEM, Claudine Maire et Liliane Brocard complètent l'effectif d'encadrement des maternelles et trois AESH, Martine Davigot (toutes classes) – Cécilia Faggioli (maternelle) et Lucie Maron (Ulis) interviennent auprès des enfants en situation de handicap. Il est à préciser que l'ensemble des classes est maintenu à la prochaine rentrée scolaire



L'équipe d'enseignants et ATSEM réunis la veille de la rentrée scolaire avec Martine Tisserand présidente du syndicat.

**QUINCAILLERIE  
 FRANCOMTOISE**  
 14 rue du Général Marcot  
 70210 VAUVILLERS  
 Tél. 03 84 92 83 77

### FNACA : la médaille du combattant pour Denis Garnier

La commémoration du 59ème anniversaire du cessez le feu en Afrique du Nord (19 mars 1962) a été célébrée par le comité FNACA du secteur de Vauvillers, présidé par Michel Bordot. Une vingtaine d'adhérents a assisté à la cérémonie au monuments aux morts de Vauvillers au cours de laquelle Pierre Cordier a remis la médaille du combattant à Denis Garnier de Bouligney. Appelé du contingent, Denis Garnier a effectué 11 mois de service militaire à Blida et Boufarik entre 1963 et 1964. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence des Trompes de la Comté Saônoise.



Michel Bordot, Denis Garnier, Bruno Machard et Pierre Cordier.

### Commémoration du 8 mai 1945

C'est une nouvelle fois dans un format réduit que la municipalité, en présence des portes drapeaux et des représentants des anciens combattants, a célébré la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 devant le monument aux morts communal. Après les messages officiels prononcés par Michel Bordot, président de la FNACA et Bruno Machard, maire de la commune, trois gerbes (FNACA, Souvenir Français et Commune) ont été déposées au pied du monument.



Trois enfants ont été associés à cette commémoration

### Souvenir Français : le comité actif malgré la pandémie

Tout en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires en vigueur, le comité des trois provinces du Souvenir Français a tenu son assemblée générale ce samedi 13 mars à Vauvillers. Une trentaine d'adhérents sur les 96 que compte le comité se sont ainsi rassemblés dans la salle des fêtes communale où le respect des distanciations physiques y étaient plus aisées. C'est en présence de Gilbert CUENIN délégué général pour la Haute-Saône que Bruno Machard, président du comité, a établi le rapport moral de cette année 2020 si particulière. Il a remercié les adhérents pour leur soutien ainsi que la vingtaine de communes qui, au travers de leur subvention, aide le comité à mener ses actions. Si beaucoup de ces actions ont été annulées en raison de la pandémie, le comité n'est toutefois pas resté inactif. Le 13 septembre 2020 il a organisé les cérémonies commémoratives de Corre et Magny les Jussey, a participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre à Vauvillers (celle du 8 mai n'ayant pas eu lieu en raison du 1er confinement), a fleuri 42 tombes de soldats morts pour la France et effectué la quête habituelle dans les cimetières à la Toussaint. Une subvention de 400€ a par ailleurs été accordée pour la réfection du monument aux morts de Vauvillers. Isabelle Cappelaere, trésorière a présenté le bilan financier qui présente un solde positif et qui permettra, en 2021, de procéder à la remise en état de plusieurs tombes en déshérence. Gilbert Cuenin s'est pour sa part félicité du dynamisme de ce comité qui a su exister malgré les conditions difficiles connues en 2020. Il a rappelé à l'assistance l'un des objectifs principaux de la direction Nationale de l'association pour 2021, à savoir le recensement, dans les cimetières communaux, des soldats morts pour la France en 1941 afin de mettre en avant leur sacrifice et relater leur histoire dans une revue publiée trimestriellement par le Souvenir Français. Dix adhérents ont été honorés pour leurs actions ou pour leur fidélité depuis de nombreuses années : La médaille d'argent a été décernée à Pierre Cordier et Paul Foinand, la médaille de Bronze à Isabelle Cappelaere, le diplôme d'honneur à Anny Ferrando - David Cordier - Jean-Claude Maguet - Laurent Garret - Hubert Gousset - Marcel Laurent et Michel Laurent. Cette matinée s'est terminée par un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts de la commune en hommage à tous ces hommes et ces femmes qui ont laissé leur vie sur les champs de bataille pour défendre notre liberté.



Jean-Paul Clot (vice-président), Bruno Machard (président du comité), Gilbert Cuenin (délégué général pour la Haute-Saône) et Isabelle Cappelaere (Trésorière).

## Un chêne pour la cathédrale Notre Dame

Un chêne de la forêt communale de Vauvillers servira à la confection de la flèche ou de la charpente de la cathédrale Notre Dame de Paris. La municipalité a souhaité répondre à l'appel au don lancé auprès des propriétaires publics ou privés et ce chêne, qui devait répondre à un cahier des charges strict (il devait être droit, sans fils tors ni cicatrices laissées par de vieilles branches et avoir un diamètre d'au moins 70 cm) a été soigneusement sélectionné par Julien Ethoré, agent de l'ONF. Récemment abattu, il rejoindra le millier d'autres arbres nécessaires à la reconstruction de la cathédrale suite à l'incendie survenu le 15 avril 2019. Après avoir alimenté jadis les chantiers navals de France, les chênes de la forêt communale, réputés pour leur qualité exceptionnelle, pourront de nouveau être mis en valeur grâce à cet arbre qui contribuera à l'effort national. Coût pour la commune : le prix de l'arbre, soit environ 250 €. L'abattage a été pris en charge par l'entreprise FC Forêt de la Verrerie de Selles et le transport par le consortium chargé de la reconstruction de la cathédrale.



Le chêne a été soigneusement sélectionné parmi les arbres devant être abattus cette année.

## Le Sénateur prend le pouls du terrain

Homme du terroir, le sénateur Olivier Rietmann est venu prendre la température locale ce samedi 6 mars 2021 à Vauvillers. Accueilli par le maire, Bruno Machard, il s'est dans un premier temps entretenu avec les élus municipaux en mairie où, après une présentation de la commune par le 1er magistrat, le sénateur a détaillé son activité au palais du Luxembourg. Divers thèmes d'actualité, liés à ses diverses fonctions ont ensuite été abordés sur lesquels l' élu s'est exprimé sans détour. La seconde partie de sa visite s'est déroulée au GAEC Mougin où l'exploitant, Sébastien Mougin, éleveur de vaches allaitantes, organisait un week-end portes ouvertes. L'occasion pour le Sénateur, vice président du groupe d'étude « élevage » au sénat, de rencontrer les agriculteurs locaux et de se replonger dans ce milieu qu'il connaît bien. Les sujets n'ont pas manqué pour ces exploitants dont la profession est toujours en mal de reconnaissance et trop souvent encore, décriée à tort pour ses pratiques : loi Egalim, Mercosur, Ceta, suppression de la viande dans les cantines scolaires, Méthanisation....., autant de sujets sur lesquels Olivier Rietmann, membre de la commission permanente des affaires économiques au sénat, travaille en y mettant toute son énergie, son expérience et sa connaissance du monde agricole.

Une matinée riche en échanges pour le Sénateur qui souhaite avant tout rester proche des réalités locales pour nourrir ses interventions et ses prises de positions dans l'hémicycle.



Au GAEC Mougin, le sénateur s'est entretenu avec les agriculteurs locaux



Peinture & peinture décorative

Papier peint

Revêtement de sol

Plaque de Plâtre RT 2012

TISSOT Francis. 17 rue de la maladière. 70210 Vauvillers

Tél: 03 84 75 92 99. Port: 06 81 45 98 88

Siret: 423 826 320 000 24 APE 4334Z

## De nouveaux visages à la Boulangerie

Christophe et Déborah Granger succèdent à Jean-Claude et Sylvie Lemercier

Après 37 ans et 8 mois d'activité à Vauvillers (ils s'étaient installés le 1er juin 1983), Jean-Claude et Sylvie Lemercier ont cédé, leur commerce pour profiter d'une retraite bien méritée dans la cité du Kirsch où ils rejoignent leurs origines. Le passage de témoin a été officialisé à la mi-février et c'est un jeune couple, Christophe et Déborah Granger, qui se lance dans cette aventure commerciale. Christophe, 33 ans, originaire de Vauvillers a obtenu un CAP en boulangerie chez Etienne Midon à Polaincourt. Après avoir commencé un CAP en pâtisserie (non abouti en raison de l'incendie de la boulangerie où il était employé) il a exercé durant six mois dans le sud de la France avant de revenir en Haute-Saône où il a travaillé successivement dans les boulangeries Millardet à St-Loup sur Semouse, Ecoffet à Selles et Pailloux à Corre. Ces deux dernières années il exerçait ses talents au sein de l'entreprise Estrédia à Saint-Rémy en Comté et c'est l'opportunité de la reprise du commerce de Jean-Claude et Sylvie Lemercier qui l'a poussé à reprendre le chemin du fournil pour le plus grand bonheur des habitants de Vauvillers et des environs, satisfaits de pouvoir toujours trouver pains, viennoiseries et pâtisseries artisanales à proximité. Christophe est secondé par sa compagne Déborah (ils sont pacés) qui assure la vente en boutique. Âgée de 30 ans, Déborah, titulaire d'un BEP service à la personne et d'un Bac pro SMR (Services en milieu rural), est originaire de Corre où elle exerçait depuis 10 ans dans la surface commerciale tenue par ses parents. Jeunes parents de deux enfants, âgés de 8 et 3 ans, Christophe et Déborah n'ont pas bouleversé les habitudes de leurs clients puisqu'ils ont conservé les employés du couple Lemercier ainsi que le circuit de tournées. Christophe apporte sa touche personnelle en proposant des pains spéciaux et quelques nouveautés pâtisseries au gré des jours de la semaine. Les jours d'ouverture restent identiques, **Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 06h00 à 13h30 et de 16h00 à 19h00, le samedi de 06h00 à 19h00 et le dimanche de 06h00 à 12h00. Fermé le mercredi.**



A ce jeune couple, nous présentons nos souhaits de bienvenue et de réussite dans leur entreprise à Vauvillers.

## Les dons de sang ne faiblissent pas

La collecte de sang effectuée vendredi dernier à Vauvillers par l'amicale de don du sang de St-Rémy en Comté a vu 56 personnes se présenter pour 51 prélèvements dont 2 nouveaux donneurs. 42 personnes s'étaient présentées en mars 2020 pour 38 prélèvements. En France les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut donner son sang si elle ne présente pas de contre indication.

**Prochaine collecte de sang à Vauvillers le vendredi 5 novembre.**



Denis Wymann (assis) intégrera prochainement l'amicale.



**Ouvert**

**De 07h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00  
(Sauf jeudi et samedi après midi)  
Et dimanche de 08h00 à 12h00**

**Nathalie et Clément Messez – 03.84.92.82.39**

**Site internet :  
[www.maboutique-cadeaux.fr](http://www.maboutique-cadeaux.fr)**

## Le Défibrillateur a changé de place

Suite à la visite de maintenance du DEA (Défibrillateur Automatisé Externe) détenu par la commune, la société chargée de cette opération a préconisé de le changer de place afin de le protéger des intempéries et notamment des changements de température. Afin de répondre à l'obligation d'installer ce type d'appareil au sein des ERP en application du décret du 19 décembre 2018, il a été décidé de le positionner dans le SAS d'entrée de la salle des fêtes. Il est ainsi accessible H24 et 7 jours / 7.

Dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque, le défibrillateur, accompagné d'un massage cardiaque, contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

*En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.*



Le défibrillateur est installé dans le hall d'entrée de la salle des fêtes et accessible à tous 24h/24.

## Souscription à la Fondation du patrimoine

L'opération de souscription à la fondation du patrimoine, lancée en décembre dernier fonctionne bien. A ce jour ce sont 7430 € de dons qui ont déjà été versés auxquels s'ajoutent 7000 € abondés par la fondation du patrimoine.

Cette somme permet d'ores et déjà de changer la fenêtre de la sacristie (la commande a été passée auprès de la menuiserie CLM de Boulogny) ainsi que le moteur de l'orgue qui sera changé très prochainement par Victor Mangeol, facteur d'orgues à Neufchâteau.

La réfection de toute la partie électrique de l'église, qui constitue la plus grosse partie des travaux, sera entreprise dès que l'abondement à la souscription le permettra.

L'abbé Guyot nous a annoncé récemment que la paroisse avait décidé de prendre en charge la réfection de la sonorisation ce en quoi nous la remercions car cette partie des travaux envisagés représente tout de même un devis de 8000 €.

Vous trouverez dans ce bulletin un triptyque vous détaillant toute l'opération ainsi qu'un bon de souscription. Le versement d'un don peut également se faire via internet sur le site de la fondation du patrimoine à l'adresse suivante : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-vauvillers>.

Tout don versé à la fondation du patrimoine vous permet de bénéficier d'une remise sur votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% de la somme versée.



## Nettoyons la Nature

C'est à l'initiative du comité des fêtes, présidé par Jean-François Galland, qu'une vingtaine de personnes s'est rassemblée ce samedi matin 13 juin pour participer à l'opération « Nettoyons la Nature », parrainée par les centres E.Leclerc (fournisseur des chasubles, des gants et des sacs poubelle) et soutenue par la municipalité. Les participants ont sillonné les rues du village durant un peu plus de 2 heures, ramassant papiers, plastiques divers, bouteilles en verre et tout autre objet. Par sa visibilité, cette opération avait pour autre objectif de sensibiliser la population au respect de la nature afin que l'on ne retrouve pas continuellement des déchets de toute sorte joncher notre environnement. Souhaitons que le message ait été entendu.



la vingtaine d'éco citoyens rassemblée avant de sillonner les rues de la commune pour y collecter les déchets abandonnés.



**L'épicerie ARTU**  
est ouverte  
du lundi au samedi  
de 07h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00  
et le dimanche  
de 07h30 à 12h30

Tel : 03.84.68.15.89

## Un chantier jeunes pour les 15 / 17 ans

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous avez envie de travailler pendant vos vacances et vous avez besoin d'un peu d'argent pour financer un projet, le chantier jeunes est le dispositif qu'il vous faut.

Comme nous nous étions engagés à mener des actions en faveur des jeunes, nous leur proposons de pouvoir participer à un chantier jeune au sein même de leur commune.

Ce chantier, encadré par l'AML (l'Association Mosaïque Lupéenne) centre social de Saint-Loup sur Semouse, se déroulera durant la **semaine du 9 au 13 août**. Il aura pour objectif de remettre en état la fontaine de la Maladière.

Ce chantier, qui est limité à 7 jeunes, se déroulera du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Les participants percevront une indemnité de l'ordre d'environ 80€ et, le dernier jour, ils participeront à une sortie dont ils auront eux mêmes choisis la destination.

Préalablement au lancement du chantier, les jeunes seront conviés à une réunion de présentation accompagnés de leurs parents.

Outre ce chantier à Vauvillers, les jeunes qui le souhaitent ont la possibilité de participer à d'autres chantiers organisés par l'AML sur d'autres communes de la Communauté de communes de la Haute Comté.

Pour de plus amples renseignements et pour l'inscription contacter le secrétariat de mairie (03 84 92 82 88).



Le chantier jeunes, un moment de partage et de rencontres

### La commission fleurissement réunie pour une nouvelle saison

Quoi de mieux, pour conjurer le sort, imposé par la pandémie, que de se retrouver (en respectant les règles sanitaires) pour échauffer un projet commun et se fixer des objectifs. C'est ce qu'a fait ce samedi matin d'avril la quinzaine de personnes de la commission fleurissement qui est prête à s'investir pour participer à la décoration florale de la commune. La municipalité, qui a mis l'accent sur la propreté du village, a consenti un effort important dans ce domaine depuis plusieurs mois et il est donc naturel de poursuivre dans cette voie en fleurissant comme il se doit cette petite cité de caractère où chacun, citoyen ou touriste, aura plaisir à évoluer dans un environnement propre et agréable. Cette réunion a surtout permis à chaque participant de faire part de ses idées et de confirmer son engagement pour entretenir un secteur en particulier, généralement celui proche de son domicile. Le fleurissement a pris forme à la mi-mai, avec le concours actif de l'horticultrice locale qui avait préparé, sous serres, les futures plantations. Le maire a profité de cette réunion pour rappeler que la propreté de la commune est l'affaire de tous. Si les services communaux se doivent de faire, en première ligne, l'effort nécessaire en ce domaine, il appartient à chaque citoyen d'entretenir régulièrement son pas de porte et de veiller à la propreté de son environnement. Ces quelques minutes d'effort individuel seront à n'en pas douter gratifiantes pour ceux qui s'y adonneront et soulageront le travail de la municipalité, qui leur en est d'ores et déjà très reconnaissante. Le maire souligne que le problème des déjections canines qui polluent certains secteurs est toujours récurrent et comme il semble que les chiens n'aient pas encore appris à ramasser leurs excréments, il précise que cet acte de civilité incombe toujours à leur maître.



### Merci à tous

La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette action de fleurissement de la commune que ce soit collectivement ou individuellement, avec une mention particulière pour Rémi Martin qui a confectionné la magnifique ruche souhaitant la bienvenue à Vauvillers, qui trône majestueusement à l'entrée Sud de la commune.

### Deux demandeurs d'emploi en contrat PEC

La municipalité ayant besoin de main d'œuvre pour suppléer l'agent communal durant la période de mai à octobre, il a été décidé d'employer deux demandeurs d'emploi résidant à Vauvillers. Il s'agit de Jérémy Walter et d'Anthony Brenière, tous deux recrutés dans le cadre du contrat PEC (Parcours Emploi Compétence). Employés pour 6 mois à raison de 20 heures par semaine, leur rémunération est prise en charge à hauteur de 80% par l'état, les 20% restants étant à la charge de la commune.

Durant leur contrat, ils feront l'objet d'un accompagnement professionnel et bénéficieront d'actions de formation ainsi qu'une immersion en entreprise pour favoriser leur retour à l'emploi.



Jérémy Walter et Anthony Brenière



La superbe réalisation de Rémi Martin, menuisier amateur à ses heures libres.



### Campagne de stérilisation des chats errants

Afin d'éradiquer la prolifération de chats dans certains secteurs de la commune, la municipalité, sous la houlette de Josiane Mantey, s'est engagée dans une campagne de capture, d'identification et de stérilisation des chats errants à compter du mercredi 5 mai 2021, en collaboration avec l'association 30 millions d'amis. Ainsi, depuis cette date, tous les mercredi et jeudi des trappes seront déposées de 18h00 à 20h00, dans des secteurs déterminés. Les propriétaires de chats devront veiller à ce que leurs animaux ne soient pas dehors à ces dates et horaires ou qu'ils portent un collier permettant de les identifier rapidement. Tous les chats attrapés et non identifiés seront stérilisés et identifiés puis remis en liberté sur leur lieu de capture. Pour mener à bien cette opération de salubrité publique, l'aide de tous sera la bienvenue y compris par le prêt de trappes. Il est demandé aux personnes demeurant les secteurs concernés de ne pas nourrir les chats errants la veille de ces opérations.

Depuis le début de cette opération 5 chats ont été attrapés et stérilisés.



### Un bénévole au service de la communauté

Soucieux de la propreté du village et ne comptant pas ses heures, Dominique Lalance œuvre bénévolement pour la communauté en effectuant des opérations de nettoyage de certains secteurs de notre commune. Il a ainsi, remis à jour ces deux piliers monumentaux et cette porte qui étaient envahis par le lierre, rue de la Maladière, avec le concours du propriétaire des lieux qui pour l'occasion a fait un don en nature à l'amicale des Sapeurs Pompiers.



### Le comité des fêtes mise sur une reprise des festivités.

Réunis à l'occasion de leur assemblée générale autour du président Jean-François Galland, les membres du comité des fêtes se sont voulus optimistes et ont dressé le calendrier des festivités.

Le rapport de l'année 2020 présenté par le président a été très rapide car aucune manifestation n'a été organisée au cours des 12 derniers mois au grand dam de la vingtaine de membres qui sont impatients de se retrouver pour organiser de nouvelles soirées festives. Nicole Joyeux, la trésorière, a pour sa part présenté un bilan quasiment stable qui permet d'envisager 2021 en toute sérénité. Misant sur une levée des mesures sanitaires, même si elle n'est que partielle, le comité envisage d'organiser la fête de la musique le samedi 3 juillet en soirée (Fête décalée en raison des élections). Le groupe « Steel Alive » dont le répertoire s'étend des années 80 à aujourd'hui, assurera l'ambiance sous les halles du XVIème siècle. Viendra ensuite la soirée « feu d'artifice » le samedi 17 juillet dans la cour du château avec DJ et restauration. Et enfin à l'automne, place à la traditionnelle soirée « Beaujolais Nouveau » le samedi 20 novembre à la salle des fêtes communale. Tous les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions : Président : Jean-François Galland, vice-président : Eric Golbin, Trésorière : Nicole Joyeux, vice-trésorière : Jacqueline Verdure, secrétaire : Jean-Paul Clot, vice-secrétaire : Véronique Douche.



Un groupe, mobilisé pour assurer l'animation du village.



### Maintien à domicile avec Présence Verte, la commune partenaire participe aux frais de dossier

La mise en place d'un service de téléassistance des personnes, susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile des personnes, soit âgées, soit handicapée est un défi tant pour les proches que pour les maires responsables de leurs administrés.

Aussi, est-il bon de rappeler que depuis le 9 novembre 2007, la commune de Vauvillers sous l'égide de son maire Denis ROUYER, a signé une convention de téléassistance des personnes avec l'association interdépartementale « Présence Verte ».

Cette convention prévoit entre autres que la municipalité prenne en charge pour moitié les frais de dossier liés à la mise en place du système de télésurveillance, l'autre moitié étant offerte par Présence Verte. Ainsi Présence Verte facturera à la mairie 15€ par nouvel abonné.

Actuellement, 550 000 personnes sont raccordées à un système de téléassistance en France. Pionnière dans ce domaine et spécialiste avérée du dispositif, Présence Verte a la charge de 115 000 de ces raccordements. Grâce à un dispositif discret porté autour du cou ou au poignet, en cas de chute ou de malaise, une personne âgée peut alerter Présence Verte par une simple pression sur un bouton. Un opérateur entre alors en contact avec le bénéficiaire via le haut-parleur du dispositif ou par téléphone en absence de réponse audible. « En moins d'une minute, Présence Verte prend contact. Au moindre doute, si le bénéficiaire ne répond pas, le réseau de solidarité de la personne est activé. Il peut s'agir d'un proche, d'un voisin ou à défaut, des pompiers. » La téléassistance permet aussi de réduire le traumatisme vécu par la personne après une chute, elle est prise en charge et les risques de conséquences sont moins importants.



Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou médaillon, le système Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle.

### Nuisances provoquées par les chiens

Fréquemment sollicitée sur cette problématique, la mairie rappelle la réglementation.

#### **Ce que dit la loi :**

**Les aboiements** sont soumis aux dispositions du code de la santé publique et de son article R. 1334-31 qui stipule : « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Durée, répétition, intensité..... un seul de ces critères suffit à constituer un trouble de voisinage. Ils ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal.

#### Concernant **les chiens errants** :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Il est vrai qu'il est difficile de supporter des aboiements à répétition, que ce soit en pleine nuit ou au cours de la journée. Aussi, dans de pareilles situations, il convient de faire preuve de diplomatie et d'essayer d'aller parlementer. Un chien aboie généralement lorsque son maître n'est pas là, et votre voisin n'est peut être pas conscient de la gêne que provoque son animal. Si il y a refus de discussion, vous pouvez adresser un courrier au propriétaire du chien concerné pour lui rappeler la législation en vigueur. Malheureusement, si rien ne change, vous serez contraint de faire appel à la gendarmerie pour faire constater l'infraction.

Concernant les chiens errants qui représentent un risque réel tant pour les autres animaux que pour les humains, c'est le maire qui, de part ses pouvoirs de police, est habilité à mettre fin à l'errance ou à la divagation.

Nous savons pouvoir compter sur la compréhension de chacun pour que ces désagréments se règlent « à l'amiable » .

Nous invitons par ailleurs les propriétaires de chiens à faire preuve de civilité en ramassant les excréments de leur cher compagnon. Il est toujours aussi désagréable d'en trouver dans les lieux publics.

### Bertrand Foliguet, Gendarme résistant à Vauvillers , Fusillé le 5 février 1944 à EPINAL

Né le 10 avril 1915 à Colombes les Bithaines (70), fils de cultivateurs, Bertrand Foliguet était marié et père de deux enfants (le second vit le jour après la mort de son père).

Il fut admis dans la gendarmerie en 1936 et affecté au peloton mobile de Baccarat (Meurthe-et-Moselle). Le 1er septembre 1939, il fut détaché au 110ème bataillon de chasseurs à pied de Toul (Meurthe-et-Moselle) avec le grade de sergent. Fait prisonnier le 26 juin 1940 dans les Vosges, il fut mis en congé de captivité, en tant que gendarme, le 23 août 1941. Bertrand Foliguet fut d'abord affecté à la brigade de gendarmerie départementale de Mélisey (Haute-Saône), puis muté le 25 novembre 1941 à la brigade de Vauvillers (Haute-Saône).

Avec son chef de brigade, le maréchal des logis-chef Armand Véron, il intégra en 1943 le groupe de résistance du secteur du Morillon, dirigé par Pierre Trinchant. Leurs principales activités consistaient à héberger les réfractaires du Service du travail obligatoire (STO). Dans la nuit du 15 au 16 août 1943, les deux militaires de la gendarmerie participèrent avec le groupe à la récupération de dix-sept colis d'armes parachutés par un avion britannique près de Gruy (Vosges). Prévenus par André Beaumont, un résistant qu'ils avaient réussi à « retourner », les Allemands retrouvèrent rapidement les armes qui avaient été dissimulées dans des caches et arrêtèrent plusieurs des participants au parachutage. Prévenu à temps, Pierre Trinchant parvint à s'enfuir en Suisse. Sachant que deux gendarmes de Vauvillers, dont ils ignoraient les noms, avaient également participé à l'opération, des agents de la Sicherheitspolizei procédèrent, le 30 novembre 1943, à l'arrestation de tous les militaires de la brigade, à l'exception du maréchal des logis-chef Véron, absent au moment de leur arrivée. Prévenu de l'arrestation de ses hommes, Véron gagna alors la clandestinité.

Conduits à la prison d'Épinal, les gendarmes furent présentés aux résistants précédemment arrêtés pour qu'ils désignent ceux qui avaient participé en leur compagnie à la récupération des armes. Torturés, deux d'entre eux finirent par dénoncer le gendarme Bertrand Foliguet. Celui-ci fut immédiatement emprisonné, tandis que ses six autres collègues furent relâchés le 1er décembre. Jugé par le tribunal militaire allemand d'Épinal, Foliguet fut condamné à mort le 27 janvier 1944 pour « aide à l'ennemi en temps de guerre ». Le recours en grâce présenté par Me Pierre Vandal (avocat d'Épinal mandaté par la direction générale de la gendarmerie pour assurer la défense du militaire) ayant été rejeté, Bertrand Foliguet a été fusillé à Épinal le 5 février 1944 en compagnie de cinq résistants qui avaient participé à l'opération du 16 août 1943. Bertrand Foliguet fut décoré de la Médaille militaire à titre posthume. Sa conduite pendant la campagne de 1940 lui valut la Croix de guerre.

En sa mémoire, la municipalité de Vauvillers donna son nom à l'une des rues de la commune.



Bertrand Foliguet à l'occasion de son mariage



La rue Bertrand Foliguet qui était l'avenue de la Gare au début de 1900



La joie dans les rues de Vauvillers le jour de la libération le 16 septembre 1944

### Respectons notre voisinage

Les beaux jours étant revenus nous nous activons aux travaux extérieurs qui, bien évidemment, génèrent des nuisances sonores. Aussi pour vivre en bonne harmonie avec son voisinage, il convient de respecter sa tranquillité et pour cela, il est bon de rappeler que les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés que durant les créneaux horaires suivants :

**Les jours ouvrables :**  
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H30

**Les dimanches et jours fériés :**  
De 10H00 à 12H00

### *Les festivités et manifestations de l'été à Vauvillers*

**Le samedi 3 juillet à partir de 19h00**

**Fête de la musique** sous les halles organisée par le comité des fêtes. A 20H30 concert gratuit du groupe « Steel Alive » (*musique des années 80 à 2000*). Buvette et restauration.

**Du 9 juillet au 27 août**

les vendredis soir (*sauf le 16 et le 30/07*)

**Soirées estivales** à partir de 19h00

sous les halles. (voir document joint).

**Samedi 17 juillet vers 23h00**

**Feu d'artifice** depuis la cour du château précédé d'un repas proposé par le comité des fêtes et suivi d'une soirée dansante avec DJ (Quentin animation).

**Judi 22 juillet à 20H30**

**Concert musical** gratuit du groupe « The Yokel » dans la cour du château, financé par la CCHC et proposé par « Eco-Système » dans le cadre des Estivales de Saône.  
<https://theyokel.fr/>

**Lundi 02 août à 20h30**

**Concert baroque** gratuit en l'église de Vauvillers avec l'ensemble « Agamemnon », proposé par Culture 70.

**Dimanche 30 août**

Traditionnelle **Brocante-vide grenier** organisée par « Vauvillers Tennis de Table »

**Samedi 4 septembre à 14h30**

Enregistrement en public à la salle des fêtes de la mythique émission de France Inter « Le jeu des mille euros »

### La recette de la Gazette Gratin grand-mère

#### Ingrédients :

600g de pomme de terre, 1 grosse carotte, 1 courgette, 1 blanc de poireau, 150 de cube de jambon (ou lardon), 100g de fromage ail et fines herbes (type Boursin), 20g de beurre (+ pour le moule), 1 C. à soupe de Maïzena, 2 brins de persil, Sel, Poivre

#### Préparation :

Cuire les pommes de terre 20 mn à l'eau bouillante salée. Les égoutter et les couper en rondelles.

Eplucher et couper en rondelle, carotte, courgette et blanc de poireau.

Porter 1L d'eau salée à ébullition, cuire les rondelles de carotte 5mn, puis y ajouter les rondelles de poireau et de courgette, poursuivre la cuisson 8 à 10 mn.

Egoutter, garder 30cl d'eau de cuisson.

Faire revenir les légumes 5 à 6 mn dans le beurre. Beurrer un moule à tarte, étaler les pommes de terre, les légumes revenus et les dés de jambon.

Délayer la Maïzena avec l'eau de cuisson des légumes, porter à ébullition en remuant. Incorporer le fromage en fouettant, faire épaissir 1mn, poivrer. Verser la sauce sur les légumes.

Cuire 30mn au four préchauffé à 200°C (th 6-7). Laisser reposer 5mn et servir parsemé de persil ciselé.

#### État civil : du 01/01 au 30/06/2021

##### Naissances :

- Céleste GUILLIN, née le 5 janvier 2021, fille de Rémy GUILLIN et de Julie BRENIERE, dt 12 chemin de l'Etang

- Marie DEPREDURAND née le 13 janvier 2021, fille de Vincent DEPREDURAND et de Mélanie HENRY, dt 70 Grande rue.

##### Décès :

- Paule DEMANGEAT, née VINCENT le 25 septembre 2020 (*rectificatif du bulletin précédent*)

- GOI Alice le 01 février 2021

- Michelle ROLLAND, née GRANGIER le 28 mars 2021.

- Nicole BOILEAU, née DAGUET, le 18 juin 2021.

- Gérard MOUGIN, le 21 juin 2021.

##### Mariage :

- Le 22 mai 2021, de Geoffrey NAVARRO et Hélène MARON, domiciliés 8 rue Claude Dubuisson.



**HUGON ÉLEC**  
électricité générale

**Alain HUGON**  
27 rue Nicolas Bourgogne 70210 MONTDORE  
**06 80 96 56 27**